



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 90 – 2 décembre 2022

Faits saillants

- **800 M CHF d'avoirs russes supplémentaires gelés**
- **Croissance stable au 3^{ème} trimestre 2022**
- **Estimation du risque de pénurie d'électricité cet hiver à 13 %**

Guerre en Ukraine

Sanctions : Selon le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco), au 25 novembre 2022, le montant total des avoirs russes gelés en Suisse appartenant à des personnes physiques, des entreprises ou des entités visées par les sanctions contre la Russie s'élevait à 7,5 Mds CHF (7,6 Mds EUR), auxquels s'ajoutent 15 biens immobiliers répartis sur 6 cantons dont la valeur n'a pas été précisée. Par rapport au dernier point de situation du 8 juillet 2022, il s'inscrit en hausse de + 800 M CHF. L'administration suisse a tenu à comparer ce montant avec le volume des avoirs russes bloqués (hors gel des avoirs de la Banque centrale russe) dans l'UE et au Royaume-Uni, qui s'élèveraient respectivement à 17 Mds CHF (dont 2 Mds CHF pour l'Allemagne) et 20 Mds CHF. Par ailleurs, communiquée pour la première fois, la somme des dépôts bancaires en Suisse de plus de 100 000 CHF/personne appartenant à des ressortissants russes ou des personnes physiques ou morales établies en Russie (non-sanctionnés mais sous obligation de déclaration) qui ont été notifiés au SECO atteint 46,1 Mds CHF.

Macroéconomie

Conjoncture : En novembre, le baromètre du Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich a reculé de -1,4 point à 89,5 points (90,9 en octobre). D'après les experts du KOF, les perspectives demeurent mitigées pour l'industrie manufacturière et la construction, les indicateurs relatifs aux capacités de production, aux stocks et à la situation concurrentielle s'inscrivant en baisse.

Croissance : Après une hausse de +0,1 % au 2^{ème} trimestre, le PIB suisse a progressé de +0,2 % au 3^{ème} trimestre 2022 en rythme trimestriel, tiré par la demande intérieure. En dépit de l'inflation (+3 % anticipée en 2022), la consommation privée continue de progresser (+0,7 %). Après quatre trimestres négatifs, la branche du commerce affiche une reprise de +2,3 %. Hormis dans la construction, en recul, le secteur tertiaire connaît une évolution positive quasi-générale. En revanche, les performances de l'industrie ont été freinées par le contexte international affichant un léger repli de leur valeur ajoutée (-0,2 %), qui s'est accompagné d'un recul des exportations de machines et de métaux.

Salaires : Le Conseil fédéral a décidé d'accorder au personnel de l'administration fédérale une hausse salariale de +2,5 % en 2023, ne compensant ainsi que partiellement l'inflation projetée pour 2022 (+3 %).

Marché du travail : Après avoir été étendue en 2021 et 2022, la liste des professions soumises à l'obligation d'annonce (taux de chômage > 5 %) sera fortement réduite en 2023 et ne concernera plus que 8 % des emplois contre 20 % aujourd'hui. Le faible taux de chômage et les pénuries de main-d'œuvre croissantes affaiblissent nettement la portée de cette mesure, adoptée suite à l'initiative contre l'immigration de masse en 2014.

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 01/12	Var. vs 24/11
EUR/CHF	0,9855	+ 0,3 %
USD/CHF	0,9431	+ 0,1 %
SMI	11 228	+ 0,6 %
Taux 10a	1,037 %	+ 9,7 pb

Inflation : Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), les prix à la consommation en novembre ont crû de +3,0 % par rapport à même période l'an dernier.

Secteurs non financiers

Energie : Compte tenu du rythme de déploiement rapide des installations photovoltaïques sur le territoire, le Conseil fédéral prévoit une enveloppe de 600 M CHF pour 2023 pour soutenir cette dynamique. Une nouvelle rétribution unique pour les installations solaires sans consommation propre pourra ainsi atteindre 60 % des coûts d'investissement, contre 30 % jusqu'à présent. A partir de 2023, les installations éoliennes et de biogaz pourront également bénéficier d'une contribution d'investissement. L'an passé, 700 mégawatts (MW) d'installations PV ont été installés en Suisse – un développement record qui pourrait être dépassé de 40 à 50 % en 2022.

Alors que les lacs des barrages sont actuellement remplis à hauteur de 85,4 %, couvrant environ 12 % de ses besoins annuels en électricité, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) estime, sur la base de ses travaux de modélisation, le risque de pénurie d'électricité pour cet hiver à 13 %. Les incertitudes entourant l'approvisionnement énergétique de la Suisse, encore plus prégnants pour les hivers suivants, justifient, selon les autorités, la construction de la centrale thermique de secours (250 MW) à Birr, dans le canton d'Argovie. L'infrastructure doit être fonctionnelle le 15 février prochain et demeurer actionnable jusqu'en 2026.

Devoir de vigilance : Le Conseil fédéral entend adapter la réglementation suisse à celle, plus ambitieuse, de l'Union européenne en matière de gestion durable des entreprises. En effet, la révision de la directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises et la nouvelle directive en cours d'examen sur le devoir de vigilance étendu des entreprises pourraient fortement affecter l'économie suisse, étant entendu que 60 % des exportations helvétiques sont destinées au marché intérieur de l'UE. Afin de déterminer la marche à suivre, le Conseil fédéral s'est appuyé sur un rapport de l'Office fédéral de la Justice faisant état des différences entre le droit suisse et les nouvelles normes de l'UE, déjà adoptées ou à l'état de proposition.

Ferroviaire : Dans le contexte de la hausse des coûts de l'énergie, l'Office fédéral des transports (OFT) a concédé aux Chemins de Fer Fédéraux une augmentation modérée du prix du courant de traction pour l'année prochaine, passant de 10,5 cts/kWh actuellement à 13,5 cts/kWh au 1^{er} janvier 2023.

Cybersécurité : Le Conseil fédéral a proposé au Parlement une modification de la loi sur la sécurité de l'information au sein de la Confédération, créant une obligation de signaler les cyberattaques pour les exploitants d'infrastructures critiques. Le projet définit également les tâches du Centre national pour la cybersécurité (NCSC), qu'il institue comme guichet unique de signalement des cyberattaques. Dans le même temps, le Conseil fédéral a décidé de transformer le NCSC en Office fédéral, rattaché au Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS). Le NCSC avait été créé en 2019 en tant qu'unité du Secrétariat général du Département fédéral des finances (DFF).

Spatial : La secrétaire d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation Martina Hirayama a participé au Conseil ministériel de l'Agence spatiale européenne ESA, qui s'est tenu les 22 et 23 novembre 2022 à Paris. La Suisse y a pris des engagements dans l'ensemble des programmes de l'ESA pour plus de 600 M CHF, contribuant à renforcer la collaboration entre la recherche et l'industrie helvétiques et ses partenaires internationaux.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication :
Rédacteurs :

Gilles BORDES
Mathilde HEITZ, Pierre-Antoine CADORET

Pour s'abonner :

berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Crédits visuel : Pixabay